



EUROPEAN CONVENTION
ON HUMAN RIGHTS
CONVENTION EUROPÉENNE
DES DROITS DE L'HOMME
1950 - 2025

75



Strasbourg, 10/03/2025

GME(2025)R3

GROUPE MULTIDISCIPLINAIRE AD HOC SUR L'ENVIRONNEMENT (GME)

3^e réunion
11 – 13 février 2025

RAPPORT DE RÉUNION

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LA PRÉSIDENTE DU GME

Le Groupe multidisciplinaire ad hoc sur l'environnement (GME) tient sa 3^e réunion à Strasbourg du 11 au 13 février 2025. La Présidente, Mme Maria DIAMANTOPOULOU, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participant(e)s.

M. Rafael BENITEZ, Directeur des droits sociaux, de la santé et de l'environnement, présente au groupe les nouveaux membres du secrétariat, Mme Elda MORENO, Conseillère spéciale pour l'environnement, et Mme Nino LATSABIDZE, Conseillère politique.

2. ADOPTION DU RAPPORT DE LA 2^e RÉUNION DU GME ET DE L'ORDRE DU JOUR DE LA 3^e RÉUNION

Le GME adopte le rapport de la 2^e réunion ([GME\(2024\)R2](#)) et l'ordre du jour de la 3^e réunion tel qu'il figure à l'Annexe I.

3. DÉVELOPPEMENTS RELATIFS AUX ACTIVITÉS DU CONSEIL DE L'EUROPE DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Le GME prend note des développements récents relatifs aux activités du Conseil de l'Europe (CdE) dans le domaine de l'environnement.

En ce qui concerne la Cour Européenne des Droits de l'Homme, la récente affaire Cannavacciuolo contre l'Italie¹ est mise en exergue. La Chambre a conclu à une violation de l'article 2 (droit à la vie) de la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) en raison de la pollution généralisée dans la région de Campanie (« *Terra dei Fuochi* »).

Il est également souligné qu'une conférence ministérielle sera accueillie par les autorités italiennes à Florence en octobre 2025 pour marquer le 25^e anniversaire de la Convention du paysage.

Le GME est informé que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a adopté la [Recommandation 2277 \(2024\)](#) Patrimoine culturel et changement climatique. La Recommandation a un lien avec les travaux de la Convention du paysage et de l'Accord partiel sur les catastrophes naturelles et technologiques (dans le cadre de l'Accord EUR-OPA).

¹ [Cannavacciuolo and Others v. Italy](#), nos. 51567/14 et al., ECtHR, Judgment of 30 January 2025.

Par ailleurs, le Réseau parlementaire pour un environnement sain s'est réuni le 29 janvier 2025 à l'occasion de la Session Parlementaire. M. BENITEZ a informé le réseau du travail du GME, et le réseau a exprimé son soutien. La représentante du réseau a également présenté succinctement son travail pour soutenir l'inclusion de bonnes pratiques dans le domaine de l'environnement.

M. BENITEZ informe le GME que l'Assemblée Parlementaire, en coopération avec les délégations de la Belgique et du Luxembourg, va organiser une conférence à Luxembourg sur « [Le rôle des Parlements nationaux dans la protection du droit à un environnement sain](#) » le 14 février 2025, et que le GME y sera représenté par sa vice-présidente Mme Charlotte BLONDEL.

Le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe (Le Congrès) a adopté la [Recommandation 510 \(2024\)](#) Réponses locales et régionales aux catastrophes naturelles et aux aléas climatiques : de la préparation aux risques à la résilience.

Il est également rappelé que le Comité Directeur pour les Problèmes Criminels (CDPC) a finalisé le [Projet de Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal](#). Le projet est actuellement entre les mains du Comité des Ministres et a été envoyé à l'Assemblée parlementaire (APCE) pour avis. Il devrait être adopté lors de la session ministérielle de mai 2025 à Luxembourg.

M. BENITEZ informe le GME sur le rapport sur la nécessité et la faisabilité d'un instrument ou d'instruments additionnels sur les droits humains et l'environnement du Comité Directeurs pour les Droits humains ([CDDH-ENV](#)). Le rapport est soumis au Comité des Ministres et les discussions ont commencé au sein du Groupe de Rapporteurs sur les Droits de l'Homme (GR-H).

4. ÉCHANGE DE VUES AVEC Dr LORENZO SALAZAR, VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS (CDPC)

Le Dr Lorenzo SALAZAR, Vice-Président du CDPC, présente le projet de Convention du Conseil de l'Europe sur la protection de l'environnement par le droit pénal, approuvé par le CDPC en novembre 2024 et soumis au Comité des Ministres, en vue d'une éventuelle adoption en mai 2025 lors de la session ministérielle.

M. SALAZAR explique que l'objectif du projet de Convention est de prévenir et de combattre les crimes contre l'environnement par l'établissement de normes juridiques minimales. Tout en étant un instrument de droit pénal, il présente également un aspect préventif, essentiel à une protection efficace de l'environnement, conformément au principe de prévention.

Il présente les différents chapitres du projet de Convention et souligne sa portée mondiale potentielle ainsi que les principales caractéristiques du texte, telles que la possibilité pour les États membres de prendre en compte les sanctions déjà adoptées par d'autres pays pour aggraver l'infraction. M. SALAZAR souligne également la nécessité de renforcer la coopération internationale et la protection des dénonciateurs. Le projet de Convention devrait entrer en vigueur après 10 ratifications.

La présentation du Dr SALAZAR est suivie d'un échange de vues avec les délégations.

5. PRÉPARATION D'UNE STRATÉGIE DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR L'ENVIRONNEMENT ET DE SON PLAN D'ACTION

M. BENITEZ présente au GME le nouveau projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'Environnement, qui a été entièrement révisé sur la base des commentaires soumis à la suite de la 2^e réunion de décembre 2024.

Le Secrétariat du GME explique également que le projet de Plan d'Action sera préparé une fois que le GME se sera mis d'accord sur les objectifs stratégiques, afin d'assurer l'alignement des deux textes. Au cours de la réunion, Mme MORENO présente un modèle possible du futur Plan d'Action, qui inclurait

une référence aux résultats attendus et aux partenaires internes et externes. Le GME se déclare satisfait de cette approche.

Mme MORENO présente le nouveau projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'Environnement (document [GME\(2025\)2](#)) et se réfère aux informations générales contenues dans le document qui explique l'approche suivie par le Secrétariat pour préparer le projet en tenant compte des plus de 400 pages de commentaires (document [GME\(2025\)1](#)). Le projet est similaire à d'autres stratégies transversales du Conseil de l'Europe. Les longues descriptions des défis environnementaux et des actions ont été éliminées et remplacées par des notes de bas de page renvoyant aux sources pertinentes. Le langage convenu a été privilégié et les objectifs ont été regroupés en un nombre plus restreint de buts et d'objectifs axés sur l'expertise et la valeur ajoutée du Conseil de l'Europe.

Les participants apprécient globalement le nouveau projet, se félicitant d'un champ d'application plus réaliste, d'un document plus court et d'une structure plus claire. Certains États membres réaffirment que le texte devrait être encore raccourci et peaufiné.

Le texte de la Stratégie fait l'objet de discussions approfondies, de lectures et de commentaires sur son contenu et sa structure. Le GME demande également des éclaircissements sur les implications budgétaires de la mise en œuvre de la Stratégie. Le Secrétariat rappelle que la plupart des activités sont prévues dans le cadre des allocations budgétaires existantes, mais qu'il appartiendra au Comité des Ministres de décider d'éventuels fonds supplémentaires lors de sa discussion sur le Programme et le Budget.

Le Conseil Consultatif de la Jeunesse réitère son appel en faveur d'un renforcement de l'inclusion de la jeunesse dans la Stratégie et d'un langage plus inclusif à l'égard des jeunes.

Deux questions sont particulièrement débattues : la question de la reconnaissance politique ou juridique du droit à un environnement sain, et la mise en place d'un éventuel comité intergouvernemental. Le Comité décide de ne pas anticiper les décisions concernant le suivi de l'étude du CDDH. En ce qui concerne le comité, certaines délégations estiment qu'il s'agit d'une conséquence logique et nécessaire de la Déclaration de Reykjavik, tandis que d'autres font part de leurs préoccupations, notamment en ce qui concerne les éventuelles implications budgétaires.

Les États membres, les participants et les observateurs du GME sont invités à envoyer au Secrétariat (à l'adresse GME@coe.int) leurs propositions additionnelles relatives au nouveau projet de Stratégie, en les limitant aux questions d'importance majeure de préférence, dès que possible et au plus tard le 25 février 2025.

6. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas d'autres questions.

7. AVANT-PROJET D'ORDRE DU JOUR, DATE ET LIEU DE LA 4^e RÉUNION DU GME

Le GME adopte l'avant-projet d'ordre du jour de sa 4^{ème} réunion, qui se tiendra à Strasbourg du 10 au 12 mars 2025, tel que présenté en Annexe III.

8. ADOPTION DU RAPPORT ABRÉGÉ

Le GME adopte le rapport abrégé de cette 3^e réunion tel que présenté en Annexe IV.

Annexe I - Ordre du jour de la 3^e réunion du GME

Annexe II - Liste des participants

Annexe III - Avant-projet d'ordre du jour de la 4^e réunion du GME

Annexe IV - Rapport abrégé de la 3^e réunion du GME

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR DE LA 3^{ème} REUNION DU GME

11 – 13 février 2025

Conseil de l'Europe – Agora G03

(ouverture à 9h30 le 11 février et clôture à 12h30 le 13 février 2025)

1. Ouverture de la réunion par la Présidente du GME
2. Adoption du rapport de la 2e réunion du GME et de l'ordre du jour de la 3e réunion
[GME(2024)R2prov, GME(2025)OJ3prov]
3. Développements relatifs au Conseil de l'Europe
[Congrès/Recommandation 510 (2024), APCE/Recommandation 2277(2024),
Congrès/CG(2024)47-14, ECHR 028 (2025)]
4. Échange de vues avec M. Lorenzo SALAZAR, Vice-Président du Comité Européen pour les
Problèmes Criminels (CDPC)
5. Elaboration d'une Stratégie du Conseil de l'Europe sur l'environnement et de son plan d'action
[GME(2025)2, GME(2025)1]
6. Divers
7. Avant-projet d'ordre du jour, date et lieu de la 4e réunion du GME
[GME(2025)OJ4prov]
8. Adoption du rapport abrégé
[GME(2025)AR3prov]

ANNEXE II

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS / MEMBRES

ALBANIA / ALBANIE	
ANDORRA / ANDORRE	Mr Carlos PUENTE GALINDO Legal Adviser - Third Secretary Ms Charlène VIGNAIS Third Secretary
ARMENIA / ARMENIE	Ms Ruzanna GRIGORYAN Head of International Cooperation Department of the Ministry of Environment of the Republic of Armenia
AUSTRIA / AUTRICHE	Mr Matthias KRESINGER Department for International Climate, Energy and Environmental Affairs Ministry for Climate Action Austria
AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN	Ms Rugiyya MALIKOVA Second Secretary, Department for Cooperation with International Human Rights Institutions, Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Azerbaijan
BELGIUM / BELGIQUE	Ms Sophie THYS Legal policy advisor International and European policy for the Flemish Department of Environmental and Spatial Development
BOSNIA & HERZEGOVINA / BOSNIE & HERZEGOVINE	
BULGARIA / BULGARIE	Mr Kalin ILIEV Head of Department

CROATIA / CROATIE	
CYPRUS / CHYPRE	
CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	Dr Pavel HLAVACEK Officer Department of International Relations, Ministry of Environment
DENMARK / DANEMARK	
ESTONIA / ESTONIE	Ms Merike LINNAMÄGI Advisor Biodiversity Conservation Department Ministry of the Climate
FINLAND / FINLANDE	Ms Charlotta VON TROIL Senior Ministerial Adviser, Legislative Affairs Ministry of the Environment Unit for International and EU Affairs
FRANCE	Ms Charlotte BLONDEL Legal Adviser at the Human Rights Sub-Directorate, Directorate of Legal Affairs, Ministry of Europe and Foreign Affairs
GEORGIA / GÉORGIE	Ms Natia GOGRITCHIANI Senior Specialist
GERMANY / ALLEMAGNE	Mr Ralph WOLLMAN Presidential offices International Academy Transformation for Environment and Sustainability at UBA (TES Academy) German Environment Agency
GREECE / GRÈCE	Ms Maria DIAMANTOPOULOU Ambassador, Head of Directorate for the Protection of Environment, Climate Change and World Politics, Ministry of Foreign Affairs, Ms Aliko GKANA, Rapporteur Legal Department Public International Law Section Ministry of Foreign Affairs
HUNGARY / HONGRIE	Dr Ágnes Anna GÁBOR-HOSSZÚ Head of Unit Department of Environmental Development and Strategy Ministry of Energy
ICELAND / ISLANDE	Ms Brynhildur SÖRENSEN Specialist

IRELAND / IRLANDE	Mr Andrew MALONE Department of Environment, Climate and Communications
ITALY / ITALIE	Ms Laura MESSINA Official
LATVIA / LETTONIE	Ms Anita TOCA Climate Change Counsellor, Permanent Representation of Latvia to the European Union
LIECHTENSTEIN	Mr Fabian RITTER Diplomatic Officer Mr Moritz RHEINBERGER Legal Officer
LITHUANIA / LITUANIE	Ms Inga AKSAMITAUSKAITĖ, Advisor of the Group of the Environment protection policy coordination at the Ministry of Environment of Lithuania
LUXEMBOURG	Mr Tom SCHRAM Head of the Directorate for European and International Affairs Ministry of Environment, Climate and Biodiversity
MALTA / MALTE	
REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA	Ms Mariana COVIC Head of Financial and administrative Direction, Ministry of Environment
MONACO	Ms Margaux GIRARDIN Deputy to the Permanent Representative Mr Gabriel CHABERT First Secretary to the Permanent Representative
MONTENEGRO	Ms Violeta BERISAJ Deputy Permanent Representative
NETHERLANDS / PAYS-BAS	Ms Michelle DUIN Legal Officer at the International Law Division Legal Affairs Department of the Ministry of Foreign Affairs
NORTH MACEDONIA / MACEDOINE DU NORD	
NORWAY / NORVÈGE	Mr Terje Birkrem HOVLAND Research Coordinator Norwegian Ministry of Climate and Environment Mr Helge SELAND Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary Permanent Representative
POLAND / POLOGNE	

PORTUGAL / PORTUGAL	Ms Maria João TEIXEIRA Senior Officer Ministry of Environment and Energy
ROMANIA / ROUMANIE	Ms Caterina NEAGU Adviser
SAN MARINO / Saint-Marin	
SERBIA / SERBIE	Mr Darko NINKOV Counsellor
SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	
SLOVENIA / SLOVÉNIE	Ms Dragica ISKRENOVIĆ Secretary
SPAIN / ESPAGNE	Mr Daniel JUSDADO Adjoint au Représentant Permanent de l'Espagne Ms Patricia MOLINA Collaboratrice
SWEDEN / SUÈDE	Ms Gabriella MODIN Legal advisor, Ministry of Climate and Enterprise
SWITZERLAND / SUISSE	Mr Norbert BÄRLOCHER Head of the Rio Conventions Section, Federal Office for the Environment (OFEV)
TÜRKIYE	
UKRAINE / UKRAINE	
UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI	Ms Isobel COOK Human Rights and Environment Policy Lead, Human Rights Department FCDO, United Kingdom Ms Claire HORTON Environmental rights team leader Ms Rachel GAUGHAN Lawyer

PARTICIPANTS /
PARTICIPANTS

COUNCIL OF EUROPE ENTITIES /
ENTITES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Parliamentary Assembly of the Council of Europe	Ms Aurora FLORIDIA Italy Member of the Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development Ms Claire DUBOIS-HAMDI Ms Aiste RAMANAUSKAITE Committee of Social Affairs, Public Health and Sustainable Development Ms Antonia DIAKOSTAMATIOU Trainee
Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe	Mr Guillaume LOISEAU Co-Secretary of the Committee on the Monitoring of the implementation of the European Charter of Local Self-Government and on the respect of Human Rights and the Rule of Law Mr Euan RODDIN Head of the Statutory Activities Division
European Court of Human Rights	Ms Zoë BRYANSTON-CROSS Deputy Head, Office of the President of the Court
Commissioner for Human Rights of the Council of Europe	Ms Tara BEATTIE Adviser to the Commissioner
Conference of INGOs of the Council of Europe	Ms Małgorzata KWIĘDACZ-PALOSZ Senior Lawyer ClientEarth, on behalf of the INGO Conference
Council of Europe Development Bank	

COMMITTEES OF THE COUNCIL OF EUROPE ENTITIES /
COMITES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Bern Convention	Ms Merike LINNAMÄGI (also representative of Estonia) Advisor Biodiversity Conservation Department Ministry of the Climate Outgoing Chair of the Bern Convention Standing Committee
CDPC	Mr Lorenzo SALAZAR Italy, CDPC Vice-Chair Ms Eva PASTRANA Head of Division

CPT	Mr Patrice WEBER Head of Communication and Information Unit
ECSR	Ms Diana BALANESCU Collective Complaints Division Ms Kamilè MICHAİLOVSKYTÈ Lawyer
GEC	Ms Flurina FREI Gender Equality Policies
EUR-OPA	Mr Anthony Stephen MICALLEF Permanent Correspondent of Malta (governmental committee representative) to EUR-OPA Mr Krzysztof ZYMAN Executive Secretary
Advisory Council on Youth	Mr Sean Currie Federation of Young European Greens – FYEG on CCJ Ms Krystina JELINKOVA Youth Policy Ms Anna-Sophie DIEDRICH Trainee

OBSERVER STATES TO THE COUNCIL OF EUROPE /
OBSERVATEURS PERMANENTS DU CONSEIL DE L'EUROPE

CANADA	
HOLY SEE / SAINT-SIÈGE	Mr Nicolas BAUER Représentant
JAPAN / JAPON	
MEXICO / MEXIQUE	Ms Eva PIZANO CEJKA Deputy to the Permanent Observer
UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE	

NON-MEMBER STATES PARTIES TO THE BERN CONVENTION /
ETATS NON-MEMBRES MAIS PARTIES A LA CONVENTION DE BERNE

BURKINA FASO	
MOROCCO / MAROC	
SENEGAL / SÉNÉGAL	
TUNISIA / TUNISIE	Ms Sabria BNOUNI Directrice Générale de la Coopération Internationale Ministère de l'Environnement

INTERNATIONAL ORGANISATIONS /
ORGANISATIONS INTERNATIONALES

The United Nations and its agencies	OHCHR	
	UNFCCC	
IUCN	Ms Agnes MICHELOT Professeure des universités, membre du Steering Committee WCEL IUCN	

OBSERVERS /
OBSERVATEURS

Organisation	Nominated representative
World Wide Fund for Nature	
Youth and Environment Europe	Ms Emma PAGLIARUSCO Advocacy Coordinator at Youth and Environment Europe.
International Young Nature Friends	
ClientEarth	
Greenpeace	Mr Andrea CARTA Senior Legal Strategist
Wild Legal	Mr Vincent DELBOS Membre Wild Legal, expert et magistrat honoraire
Global Initiative to End Wildlife Crime	
Wildlife Justice Commission	
European network of national human rights institutions	
Amnesty International	Ms Ann HARRISON Climate Justice Researcher and Policy Advisor
International Commission of Jurists	
International Federation of Human Rights	
Center for International Environmental Law	Mr Sebastien DUYCK Senior Attorney
Global Network for Human Rights and the Environment	Ms Corina HERI Deputy Director for Europe
Green Rights Coalition	

SECRETARIAT /
SECRÉTARIAT

Name	Position
Mr Rafael BENITEZ	Director of Social Rights, Health and Environment
Ms Elda MORENO	Special Advisor on Environment
Mr Gianluca SILVESTRINI	Secretary of the Ad hoc Multidisciplinary Group on the Environment
Mr Mikaël POUTIERS	Co-Secretary of the Ad hoc Multidisciplinary Group on the Environment
Ms Nino LATSABIDZE	Policy Advisor
Ms Jenny MITCALF	Administrative Support Assistant, Department on the Reykjavík process and the Environment
Ms Irina SPOIALA	Administrative Assistant, Department on the Reykjavík process and the Environment
Ms Ines CARTER	Trainee, Department on the Reykjavík process and the Environment
Ms Kristin SELAND	Study Visitor, Department on the Reykjavík process and the Environment

ANNEXE III

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA 4^{ème} REUNION DU GME

10 – 12 mars 2025

Conseil de l'Europe – Agora G03

(ouverture à 9h30 le 10 mars et clôture à 12h30 le 12 mars 2025)

1. Ouverture de la réunion par la Présidente du GME
2. Adoption du rapport de la 3e réunion du GME et de l'ordre du jour de la 4e réunion [GME(2025)R3prov, GME(2025)OJ4prov]
3. Développements relatifs au Conseil de l'Europe
4. Adoption du projet de Stratégie du Conseil de l'Europe sur l'environnement [GME(2025)4]
5. Examen du projet de Plan d'Action afférant au projet de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur l'environnement [GME(2025)5]
6. Divers
7. Projet d'ordre du jour provisoire, date et lieu de la 5e réunion du GME [GME(2025)OJ5prov]
8. Adoption du rapport abrégé [GME(2025)AR4prov]

ANNEXE IV

RAPPORT ABREGE DE LA 3^e REUNION DU GME

11 – 13 février 2025

1. Le Groupe multidisciplinaire ad hoc sur l'environnement (GME) tient sa 3^{ème} réunion à Strasbourg du 11 au 13 février 2025. La réunion a été présidée par Mme Maria DIAMANTOPOULOU.
2. Le GME adopte le rapport de la 2^{ème} réunion du GME et l'ordre du jour de la 3^{ème} réunion tel qu'il apparaît à l'Annexe I. La liste des participants apparaît en Annexe II.
3. Le GME prend note de l'exposé du Directeur des Droits sociaux, de la Santé et de l'Environnement concernant les développements au sein du Conseil de l'Europe d'intérêt pour le Comité, en particulier la préparation du « paquet environnemental » de la session ministérielle du Comité des Ministres (projet de Stratégie du Conseil de l'Europe sur l'Environnement et Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal), les textes adoptés par l'Assemblée parlementaire et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, ainsi qu'une décision récente de la Cour européenne des droits de l'homme *Cannavacciuolo et autres c. Italie*. Le GME est également informé de la réunion du Réseau parlementaire pour un environnement sain, qui s'est tenue le 29 janvier.
4. Le GME tient un échange de vues avec M. Lorenzo SALAZAR, Vice-président du Comité Européen pour les Problèmes Criminels (CDPC), qui présente le projet de Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal, qui devrait être adoptée lors de la Session Ministérielle mentionnée ci-dessus.
5. Le GME poursuit l'examen du projet de Stratégie sur l'Environnement. Le Comité se félicite du projet (document GME(2025)2) tel qu'amendé à la suite de ses commentaires et suggestions. Le GME tient également une discussion préliminaire sur la structure du Plan d'Action devant accompagner la Stratégie. Il demande au Secrétariat de diffuser le projet de Stratégie tel que révisé par le GME et de préparer un Plan d'Action reflétant les buts et objectifs convenus. Les États membres, les participants et les observateurs du GME sont invités à présenter d'autres propositions concernant le nouveau projet, en les limitant de préférence aux questions d'importance majeure. Ils sont invités à envoyer leurs propositions au Secrétariat (à GME@coe.int) dès que possible, et au plus tard le 25 février 2025.
6. Le GME tient une discussion préliminaire sur la possibilité d'établir un comité intergouvernemental sur l'environnement, tel que mentionné à l'Annexe V de la Déclaration de Reykjavík, et les membres présentent leurs premières réflexions sur sa structure, son mandat et son champ d'action. Il décide de reprendre les discussions sur ce point lors de sa prochaine réunion.
7. Le GME décide de tenir sa 4^e réunion à Strasbourg du 10 au 12 mars 2025 et adopte le projet d'ordre du jour préliminaire tel que présenté à l'Annexe III.
8. Le GME adopte le présent rapport abrégé.